

DISTRICT DE TERREBONNE.

Dame Elisabeth Wood et vir vs Joseph Gratton

Ste-Thérèse de Blainville—Une terre désignée sous le No 225 avec bâtisses.

Vente le 15 janvier, à midi, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Charles E. Gagnon vs Joseph E. Janelle.

St Guillaume d'Upton—Un morceau de terre situé au 4e rang désigné sous le No 580 avec bâtisses.

Vente le 15 janvier, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

Samuel Gignac vs. Zénophile Delisle

Deschambault.—Partie du lot No 78 étant un emplacement avec bâtisses.

Vente le 15 janvier, à 10 hrs. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Damase Beaudet vs. Gédéon Vézina

Ste-Philomène de Fortierville.—Le No 584 étant une terre située concession St-Sauveur avec bâtisses.

Vente le 15 janvier à 10 h. a. m à la porte de l'église paroissiale.

La Cité de Québec vs George B. Payne

Québec.—Le No 3766 du quartier Montcalm situé rue St-Jean avec bâtisses sujet à une rente annuelle.

Vente le 16 janvier à 10 h. a. m. au bureau du Shérif.

La Cité de Québec vs Louis Binet.

Québec—Le lot No 273 du quartier St-Roch, situé rue de la Reine avec bâtisses ; sujet à une rente.

Vente le 15 janvier à 10h a.m., au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Angelina Latulippe épouse de Félix Lavoie

Québec—Le lot No 1307 du quartier Jacques-Cartier rue Arago.

Vente le 15 janvier à 10h. a.m., au bureau du shérif.

Jos. Jean Coté vs Jean Lagacé.

St Flavien—Le lot No 344 situé chemin central de la seigneurie St-Croix.

Vente le 16 janvier à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE JOLIETTE

In re Pierre Levesque failli

St-Thomas.—1o une terre située concession de la Grande Chaloupe, comprenant les Nos 494 et 495 avec bâtisses.

2o Un terrain situé au même lieu désigné sous le No 514.

3o Un terrain situé au même lieu désigné sous le No 515.

4o Un terrain situé concession du Petit Rang désigné sous le No 585.

4o Un terrain situé au même lieu désigné sous le No 588.

6o Une terre située concession nord de la rivière St-Jacques, désignée sous le No 603 avec grange.

7o Un emplacement situé concession La Chaloupe à Ste Elizabeth étant partie des Nos 514, 487 et 488 avec moulin etc.

8o Une terre située concession La Chaloupe, à Ste Elizabeth, étant partie du lot 149.

Vente le 15 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église St Thomas, excepté partie du lot 149 qui sera vendu le 16 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUCÉ

Didier Joseph Montambault et al vs George Bartley.

Linère Canton—Tous les droits et prétentions sur les lots Nos 24 et 25 avec bâtisses.

Vente le 15 janvier à midi, au bureau d'enregistrement à St-François.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Dame Delina Frechette et vir vs Damase Poirier.

St Ferdinand d'Halifax—Un emplacement situé au 7e rang étant le No 467 avec bâtisses.

Vente le 15 janvier à 10h a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Arcadius Mongrain vs Dame Anna Tessier et al.

St Narcisse—Une terre située au 1er rang de la seigneurie de Champlain, étant partie du lot No 305, contenant 37 arpents, avec bâtisses.

Vente le 13 janvier, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY.

Benjamin Fortin vs Telesphore Thibault.

Les Eboulements—1o Une terre située rang St-François étant le No 575 avec bâtisses.

2o Un lopin de terre situé rang St-Pierre étant les lots 481 et 482.

Vente le 12 janvier à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 2 janvier 1897.

Chez MM. Gamelin & Huot, architectes, rue St-Jacques, No 58. 2 bâtisses rue Quiblier Westmount, à 2 étages formant un logement chacune.

Maçonnerie, Boucher & Huberdeau. Charpente et menuiserie, Soucisse & Brouillette.

Couverture, David Ouimet.
Plombage, do
Chauffage, do
Brique, Daniel & Deslongchamp.
Enduits, St-Denis et Hétu.
Peinture et vitrerie, A. Delage.
Appareils électrique, Canada Electric Co.
Propriétaire, Succ Masson.

Chez J. Alcide Chaussé, architecte, rue Shaw, No 153.

Presbytère à St Zotique de Soulanges. Le tout à Adolphe Leblanc de St-Henri.

Propriétaire, La Fabrique de la Paroisse St-Zotique.

NOTES

MM. V. Roy et L. Z. Gauthier, architectes ont ouvert leur bureau au No 207 rue St-Jacques, bâtisse Nordheimer depuis l'incendie du bloc Barron où était leur bureau.

PETITES NOTES

Cadeaux de Noël — Nous recommandons comme tels : "Coussins de sofa ; couvertures de pied ; tea-cosies ; oreillers de plume ; oreillers de duvet ; coussins de fantaisie."

Tous ces articles sont fabriqués par la Compagnie Alaska des plumes et des duvets (The Alaska Feather & Down Co.), 290 Rue Guy, Montréal.

Du Temps, ce joll croquis du médecin de campagne ancien et moderne :

La bicyclette est en train de bouleverser toute notre civilisation. L'influence que ce nouvel engin de locomotion exerce sur nos mœurs est incroyable, et j'en suis avec une curiosité vive les manifestations diverses.

Je trouve dans le dernier numéro du *Correspondant médical* une étude bien amusante du docteur Balard-d'Herlinville sur les changements que l'usage de la bicyclette va apporter en province dans la profession du médecin et plus spécialement du médecin de campagne.

Vous savez que le médecin de campagne faisait jadis sa tournée en cabriolet.

Le médecin faisait donc sa tournée dans son cabriolet que traitait le plus souvent un vieux bidet hors d'usage. Il n'allait pas bien vite ; il n'avait pas envie de crever son cheval. On le saluait sur son passage, et il s'arrêtait volontiers en route pour causer avec les gens qu'il rencontrait et qui essayaient de lui soutirer une consultation gratuite.

Pourquoi se fût-il bâti ? Les malades à la campagne ont la vie dure ; quand ils appellent le médecin, c'est que généralement le cas est désespéré ; ils demandent une ordonnance et n'exécutent aucune des prescriptions qui y sont consignées. Ils guérissent tout de même quelquefois et oublient de payer.

Le médecin était chargé par la préfecture de visiter les enfants en nourrice. Mais ces enfants sont éparpillés dans la circonscription. Comment les voir tous dans la semaine et même dans le mois ? Il lui eût fallu deux chevaux. Et puis, à quoi bon ? Quand son étalage était signalé, les nourrices s'empressaient de laver le petit et, s'il arrivait à en surprendre une, le maire, qui craignait de dénigrer sa commune, ne donnait pas suite à son rapport.

—Bah ! objectait-il au praticien, pour une fois, n'insistez pas.

Le médecin se le tenait pour dit. Il restait à la maison et gardait son bidet à l'écurie.

C'est une autre affaire à présent.

Le médecin de campagne, à ce qu'il paraît, a longtemps hésité à enfourcher la bicyclette : il avait peur du ridicule. A la campagne, on se gausse aisément des innovations. Ou était habitué au cabriolet de l'antique médecin, ce cabriolet jouissait d'un grand prestige. La bicyclette en manquait évidemment.

Ce bidet d'acier était pourtant "commode". Il ne coûtait rien à nourrir, il n'exigeait ni écurie, ni groom ; il était rapide, il avait cet avantage de forcer l'homme qui le montait à un exercice salutaire ; il lui empoissait les poumons d'un air vivifiant ; il lui donnait la délicieuse sensation de la vitesse ; tous ne tardèrent pas à l'adopter.

Et voilà du coup, le médecin de campagne transformé. En deux ou trois heures il a achevé les visites nécessaires ; les paysans savent qu'en un cas pressant il ne lui faudra que quelques coups de pédale pour accourir au chevet du malade. On ne le dérange plus en route par de sottes interrogatoires ; il tombe comme la foudre, chez les nourrices, pour qui la crainte de sa visite est le commencement de la sagesse. Il lui reste du temps, le soir, pour étudier ou pour causer avec ses amis.

C'est un autre homme.

Et cet homme nouveau est le produit de la bicyclette.